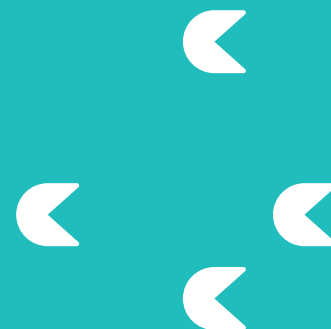


# RÉSIDENCE INTERNATIONALE D'ÉCRITURE CINÉMA

APPEL À CANDIDATURES - RICA 2023

Formulaire à destination des participants BAL LAB 2022



Pour la 5<sup>e</sup> année, ALCA, agence livre, cinéma et audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine s'associe au Festival Biarritz Amérique Latine et au Poitiers Film Festival pour proposer une Résidence d'écriture ouverte aux réalisatrices ou réalisateurs internationaux.

Les cinéastes ayant participé au BAL LAB, Laboratoire de rencontres et de co-production du Festival Amérique Latine de Biarritz peuvent soumettre leurs candidatures pour l'obtention d'une résidence d'écriture de long métrage d'une durée de 4 semaines. Le lauréat du BAL LAB sera reçu en résidence à la Villa Valmont Espace international de résidences dédié à l'écriture contemporaine sous toutes ses formes. La Villa Valmont, nouvelle maison des écritures et des paysages, est implantée dans la métropole de Bordeaux sur les hauteurs du parc de l'Ermitage à Lormont.

- **Le séjour est d'une durée de 4 semaines** (non fractionnables) : 09 juin 2023 et le 09 juillet 2023  
Les dates d'arrivée et de départ peuvent varier d'un ou deux jours en fonction des contraintes des auteurs ou autrices et des possibilités des compagnies de transports.
- **Hébergement au sein de la Villa Valmont à Lormont**, Le cinéaste sélectionné-e sera reçu-e en résidence à la Villa Valmont pendant 4 semaines pour l'écriture de son projet. Il aura à disposition : une chambre individuelle comprenant un espace nuit, un espace bureau, une salle de bain/toilettes. Il pourra également accéder aux espaces communs de la résidence.
- **Bourse d'écriture de 1 500 €** octroyée par ALCA.
- **Consultation ou accompagnement personnalisé** mis en place par ALCA en accord avec le réalisateur ou la réalisatrice.
- **Prise en charge d'un voyage aller-retour**, et si nécessaire du visa, du domicile de l'auteur jusqu'à Bordeaux (limitée à 1 000 € maximum pour le billet).
- **Réalisatrices ou réalisateurs concernés** : réalisateurs ou réalisatrices ayant participé au BAL LAB en 2022.
- Conditions pour postuler :
  - **Avoir un projet de long métrage**, tous genres confondus en écriture, et pouvoir fournir un dossier de candidature en anglais ou en français.
  - **Être disponible entre le 09 juin 2023 et le 09 juillet 2023.**
- **Date limite de candidature : 03 mars 2023.**

## CONTACTS

---

### *ALCA Nouvelle-Aquitaine - Pôle Cinéma et Audiovisuel*

- Noémie Benayoun :  
+33 (0)5 47 50 10 08 / +33 (0)6 85 59 84 37  
noemie.benayoun@alca-nouvelle-aquitaine.fr
- Maelys Gosset :  
+33 (0)5 47 50 11 31  
maelys.gosset@alca-nouvelle-aquitaine.fr

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

---

**3 mars 2023.**

## DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

1. Le présent formulaire rempli et signé.
2. Une lettre de motivation précisant votre parcours d'auteur ou d'autrice, vos attentes et les raisons de votre demande en résidence, vos attentes en terme d'accompagnement (une page maximum).
3. Un dossier de présentation de votre projet comportant :
  - Un synopsis (cinq pages maximum).
  - Une note d'intention (deux pages maximum).
  - Annexes ou tout élément complémentaire permettant de mieux appréhender le projet (images, moodboard, teaser...).
4. Un CV/Filmographie.
5. Des Liens Vimeo de films précédents.
6. Si pertinent : copie du contrat signé pour le projet en cours.

Dossier complet à envoyer jusqu'**3 mars 2023**,  
**en un seul fichier PDF** par courriel à :  
[residences.cinema@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:residences.cinema@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

### SÉLECTION ET JURY

Les dossiers sont examinés par une commission mise en place par ALCA composée de :

- 1 représentant d'ALCA.
- 1 représentant du festival Biarritz Amérique Latine.
- 1 représentant du Poitiers Film Festival.
- 1 représentant de la Villa Valmont
- 1 représentant de la Villa Bloch
- 1 professionnel du cinéma.

Les candidats sont avertis du choix final de la commission par courriel au plus tard le 6 avril 2023.

Prénom et Nom : .....

Pays (domicile actuel) : .....

Titre : .....

Long métrage:

Fiction  / Documentaire  / Animation

1<sup>er</sup> film  / 2<sup>e</sup> film  Autre

## CANDIDAT

---

Nom (état civil): .....

Prénom(s): .....

Date de naissance: .....

Nationalité(s): .....

Adresse postale complète du domicile: .....

Pays: .....

Téléphone: .....

E-mail: .....

Blog ou site Internet: .....

Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence pour ce projet ?

Oui  / Non

Si oui, précisez:

• En quelle(s) année(s) et le nom de l'organisme qui vous a accordé la résidence:

.....

## VOTRE PROJET EN RÉSIDENCE

---

Titre : .....

### PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET

(En quelques lignes - une présentation plus détaillée sera jointe au dossier)

.....  
.....  
.....  
.....

Long métrage :

Fiction  / Documentaire  / Animation   
1<sup>er</sup> film  / 2<sup>e</sup> film  / Autre :

Autre :

- Genre (drame, comédie...) : .....
- Stade du projet (concept, écriture, développement) : .....
- Financement déjà obtenu (si effectif) : .....
- Budget estimé (si disponible) : .....

Avez-vous déjà un producteur pour ce projet ?

Oui  (Nom de la société et du producteur : .....)  
Non

Avez-vous sollicité d'autres aides ou bourses pour ce projet ?

Oui  / Non

Si oui, précisez la date, le nom de l'organisme et le résultat de votre demande (aide accordée / aide refusée / en attente) :

.....  
.....  
.....

Avez-vous des besoins particuliers d'accompagnement (consultation, conseil artistique, effets visuels, etc.) ?

Oui  / Non

Si oui, précisez :

.....  
.....

Fait à : .....

Le : .....

Signature du candidat (obligatoire) :

## LA RÉSIDENCE

---

### NATURE DE LA RÉSIDENCE

#### Résidence de création

La résidence offrira au lauréat ou de la lauréate le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité son travail d'écriture en cours. Le résident ou la résidente pourra être amené à participer à une ou deux rencontres publiques (projection, autre). Ce programme sera construit conjointement entre ALCA, le Festival Biarritz Amérique Latine et la Villa Valmont et suivant les possibilités du résident. Une consultation ou un accompagnement personnalisé sera mis en place par ALCA en accord avec le réalisateur ou la réalisatrice.

#### Rémunération de l'auteur ou de l'autrice

Bourse d'écriture de 1500€ brut versés dans la semaine d'arrivée du résident.

Ce montant sera versé, à la convenance de l'auteur ou de l'autrice, en espèces en euros (contre signature d'un reçu) ou par virement bancaire international.

#### Dates et lieux du séjour

Entre le 09 juin 2023 et le 09 juillet 2023

Les dates d'arrivée et de départ peuvent varier d'un ou deux jours en fonction des contraintes du lauréat et des possibilités des compagnies de transports.

#### HÉBERGEMENT : Résidence Villa Valmont - Lormont près de Bordeaux

Espace international de résidences dédié à l'écriture contemporaine sous toutes ses formes, la Villa Valmont, nouvelle maison des écritures et des paysages, est implantée dans la métropole de Bordeaux sur les hauteurs du parc de l'Ermitage à Lormont. Avec pour principes fondateurs le soutien à la création et à toutes les voix, confirmées comme émergentes, une plus grande représentation des femmes autrices, une démarche éco-sensible, la mise en place de nouvelles formes de rencontres entre le public et les textes, conviviales, festives ou performatives et l'usage de l'écriture comme levier de lutte contre les discriminations; la Villa Valmont accueillera dès 2023 des auteurs et autrices avec lesquels seront organisés différents temps de médiation - rencontres, ateliers, restitution du travail en cours - auprès des scolaires, du grand public et de publics spécifiques. La Villa Valmont proposera également une programmation culturelle annuelle autour de l'écriture (workshops, masterclass, performances, spectacles, balades littéraires, projections). La durée des résidences est de 2 à 8 semaines. La Villa Valmont met à disposition des 15 auteurs ou autrices reçues dans l'année une chambre avec bureau et sanitaires privatifs, ses espaces de travail partagés et de vie commune (salons de repose, cuisine collective) et la "piscine", un atelier polyvalent de 110 m2, les espaces extérieurs (les terrasses arrières et avant de la Villa et le parc arboré de 3 hectares).

### FRAIS DE SÉJOUR

- L'auteur ou l'autrice aura à sa charge les dépenses suivantes : assurances personnelles, frais de subsistance, déplacements personnels et frais de réalisation de son projet.
- Transports : ALCA prend en charge les frais de voyage de l'auteur ou autrice (aller-retour domicile/résidence), à une hauteur maximale de 1000€.
  - Les frais de déplacement sur les lieux des rencontres publiques sont pris en charge par ALCA ou la Villa Valmont.
  - L'auteur ou l'autrice aura à sa charge ses déplacements personnels, hors rencontres et temps de médiation.
  - Un abonnement mensuel de transports publics urbains est offert et est utilisable pour les déplacements privés.
- Restauration : L'auteur ou l'autrice sera autonome sur sa restauration. Seront pris en charge un repas d'accueil et les repas liés aux rencontres proposées par ALCA et la Villa Valmont.

### ENGAGEMENTS DU LAURÉAT

- Le réalisateur lauréat ou la réalisatrice lauréate s'engage à résider à la Villa Valmont aux dates prévues.
- Le réalisateur lauréat ou la réalisatrice lauréate s'engage à participer aux rencontres organisées par ALCA, le Festival Biarritz Amérique Latine et la Villa Valmont et à travailler au projet d'écriture pour lequel il a postulé à la résidence. Il tiendra ALCA informée de l'avancée de ce projet. Pendant et après son séjour, l'auteur ou l'autrice s'engage à mentionner sa qualité de résident d'ALCA à propos du projet écrit en résidence.
- Au moment de la sortie du film, le réalisateur lauréat ou la réalisatrice lauréate s'engage à prévenir ALCA et l'ensemble des partenaires de la résidence et à fournir une copie du film à ALCA ( ou lien Vimeo privé).  
Il ou elle s'engage à mentionner au générique, et à le faire valider par ALCA : «Avec le soutien d'ALCA Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre des résidences internationales d'écriture cinéma. En partenariat avec le Festival Biarritz Amérique Latine et la Villa Valmont ».

#### Convention de résidence

Une convention précisant les engagements du lauréat, du lieu de résidence et d'ALCA sera signée.

#### Convention d'accueil

Une convention sera signée entre le réalisateur ou la réalisatrice et le lieu de résidence la Villa Valmont, définissant l'ensemble des conditions de séjour en résidence et complétant des clauses du présent cahier des charges.

### ENGAGEMENTS D'ALCA

- ALCA prend en charge la rémunération de l'auteur ou de l'autrice (bourse d'écriture), ses frais de transport aller-retour depuis son domicile (pour maximum 1 000 €).
- ALCA et les partenaires mettent en place un accompagnement artistique des résidents et s'efforcent de répondre à leurs demandes de contacts avec les créateurs et créatrices, les lieux, les publics et les manifestations en nouvelle-Aquitaine.
- ALCA et les partenaires s'engagent à mettre en valeur la résidence de l'auteur ou de l'autrice et son travail au moyen au moyen des supports de communication et relais professionnels choisis. Un abonnement mensuel de transports publics urbains est offert et est utilisable pour les déplacements privés.
- Un abonnement mensuel de transports publics urbains est offert et est utilisable pour les déplacements privés.

### ENGAGEMENTS DU FESTIVAL BIARRITZ AMÉRIQUE LATINE

- Le festival partenaire s'engage à relayer l'appel à candidature auprès de leurs participants et à faire le lien entre l'agence et les postulants et en accepte les termes.

### ENGAGEMENTS DE LA VILLA VALMONT

- La Villa Valmont s'engage à mettre à disposition du lauréat pendant 4 semaines :
  - un espace individuel : constituée d'un espace nuit, d'un espace bureau, d'une salle de bain et de toilettes,
  - des espaces communs : espaces de travail partagés et de vie commune (salons de repose, cuisine collective) et la "piscine", un atelier polyvalent de 110 m<sup>2</sup>, les espaces extérieurs (les terrasses arrières et avant de la Villa et le parc arboré de 3 hectares).